Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 076-217606052-20261102-2026_72-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2026

N° 2026-72

L'an deux mil VINGT-SIX, le DEUX du mois de NOVEMBRE à DIX-NEUF heures QUINZE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :
27/10/2026

Date d'Affichage :
27/10/2026

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Etaient présents :
Mesdames Véronique DEPREUX, Mathilde SELVA-PICOT, Emmanuelle DEVIN, Christine VERGER, Anna CARPINTERI et Cécile GUERARD,
Messieurs Jean-François DEROIDE, Pascal CAVECIN, Benoît NOTHIAS et Vincent VARIN

Absents excusés :
Monsieur Christophe TIRARD

Pouvoir :
Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Pascal CAVECIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS MEDICAUX

Monsieur Alexandre GUIBERT, agent technique a été victime d'un accident de travail le lundi 19 octobre.
Il présente 2 factures de 21 € (médecin) et de 7,50 € (pharmacie) pour remboursement.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident le remboursement des frais médicaux de Monsieur GUIBERT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire le Tribunal Administratif peut être saisi par courrier ou par l'application télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr".